NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312007 - Basse vallée du Doubs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312007

1.3 Appellation du site

Basse vallée du Doubs

1.4 Date de compilation

28/02/2002

1.5 Date d'actualisation

18/09/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,40333°

Latitude : 47,00611°

2.2 Superficie totale

3804 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39011	ANNOIRE
39022	ASNANS-BEAUVOISIN
39042	BAVERANS
39078	BREVANS
39099	CHAMPDIVERS
39128	CHAUSSIN
39150	CHOISEY
39182	CRISSEY
39198	DOLE
39220	FALLETANS
39252	GEVRY
39299	LONGWY-SUR-LE-DOUBS
39338	MOLAY
39385	NEUBLANS-ABERGEMENT
39405	PARCEY
39412	PESEUX
39415	PETIT-NOIR
39448	RAHON
39477	SAINT-BARAING

39573	VILLETTE-LES-DOLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A480	*Cyanecula svecica*	r	34	36	p	P	G	C	C	A	B
B	A021	*Botaurus stellaris*	p			i	P	DD	D			
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r			i	P	DD	D			
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	c	10	20	p	P	M	C	C	A	C
B	A026	*Egretta garzetta*	r	1	1	i	P	DD	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	r	32	34	p	P	G	C	B	C	B
B	A029	*Ardea purpurea*	r	3	5	p	P	G	C	C	A	C
B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	P	DD	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c			i	P	DD	D			

B	A036	*Cygnus olor*	r	10	12	p	P	M	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	3	p	P	G	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	7	10	p	P	M	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	r	0	2	p	P	DD	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	r	2	5	p	P	M	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	r	1	5	i	P	DD	D			
B	A084	*Circus pygargus*	r	1	2	i	P	DD	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	DD	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	r			i	P	DD	D			
B	A119	*Porzana porzana*	c	0	2	i	P	DD	D			
B	A122	*Crex crex*	r			i	P	DD	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	6	7	p	P	G	C	C	C	C
B	A136	*Charadrius dubius*	r	47	51	p	P	G	C	B	C	B
B	A142	*Vanellus vanellus*	c			i	P	P	D			
B	A160	*Numenius arquata*	r	5	9	p	P	G	C	B	C	B
B	A165	*Tringa ochropus*	c			i	P	DD	D			
B	A168	*Actitis hypoleucos*	r	5	11	p	P	M	C	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	r	3	5	p	P	G	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	p	22	22	p	P	G	C	B	C	B
B	A234	*Picus canus*	p	2	4	p	P	G	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p			p	P	DD	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r	25	45	p	P	G	C	B	C	B
B	A379	*Emberiza hortulana*	c	1	10	i	P	DD	D			

B	A856	*Spatula querquedula*	r			i	P	DD	D			
B	A856	*Spatula querquedula*	c			i	P	DD	D			
B	A868	*Leiopicus medius*	p			p	P	DD	D			
B	A885	*Sternula albifrons*	c			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco subbuteo*	3	3	p	P						X
B		*Coturnix coturnix*			i	P						X
B		*Tyto alba*	11	11	p	P			X			
B		*Otus scops*			i	P			X			
B		*Merops apiaster*				P					X	X
B		*Upupa epops*	3		p	P			X		X	
B		*Jynx torquilla*			i	P			X		X	
B		*Riparia riparia*			i	P			X		X	
B		*Remiz pendulinus*			i	P						X

B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*	3	3	p	P			X		X	
B		*Locustella luscinioides*			i	P						X
B		*Acrocephalus schoenobaenus*	2	2	p	P						X
B		*Hippolais icterina*			i	P			X		X	
B		*Muscicapa striata*			i	P			X		X	
B		*Athene noctua lunellensis*	3	3	p							X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	20 %
N14 : Prairies ameliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %

Autres caractéristiques du site

Après un parcours montagnard encaissé dans le Jura plissé, le Doubs change d'orientation et se dirige vers le sud-ouest, dans une vallée relativement étroite. En amont de Dole, la pente diminue nettement et la rivière développe de nombreux méandres dans un lit majeur atteignant 2 km de large. A l'aval de l'agglomération, au niveau de Parcey, elle reçoit la Loue, son principal affluent, puis gagne la plaine de la Saône avec laquelle elle conflue à Verdun-sur-le-Doubs, à 180 m d'altitude, après une dénivelée totale de 765 m.
La majeure partie de la basse vallée du Doubs est tapissée d'alluvions récentes, d'origine jurassienne, composée à 90 % de cailloutis grossiers à éléments calcaires dominants.
Aux environs de la confluence Doubs-Saône, ces alluvions reposent sur une formation d'origine fluvio-lacustre (graviers et galets calcaires plus ou moins silicifiés) dite de « St Cosme «. Cet ensemble co
nstitue un riche aquifère continu, né de la vaste accumulation de matériel alluvial lors des variations spatiales de la confluence Doubs-Saône. La vitesse d'écoulement des eaux souterraines est rapide et rend ce vaste compartiment alluvial relativement vulnérable aux pollutions. La nappe alluviale principale est accompagnée par des nappes captives situées dans des lentilles argileuses (Rahon ou Asnans-Beauvoisin).
Le régime hydrologique est principalement de type pluvial. A la station de Neublans-Abergement, en 1994,
le débit d'étiage était de 21 m3/s pour un débit de crue de 1130 m3/s. Le déroulement des crues est très variable et fonction de l'origine et de la puissance des écoulements. L'homme a tenté ici de maîtriser les caprices de la rivière en construisant des digues dès le Moyen-Age. Le système de digues actuel est suffisant pour maîtriser les crues cinquantenales et dans cet interdigue, le Doubs bénéficie d'un certain espace de liberté. En effet, en aval de Dole, la pente et la naturalité (caractère peu artificial
isé) de la rivière (sans navigation ni alimentation de moulins) lui ont conservé son caractère, sa compétence naturelle et ses mécanismes d'érosion-sédimentation.
La multiplicité des situations topographiques, hydriques et pédologiques créées par la dynamique du Doubs, sa capacité à les rajeunir et les interrelations entre chenal principal, nappe et systèmes latéraux, sont à l'origine d'une extrême diversité des associations végétales et des espèces.

Vulnérabilité
: Parmi les menaces, les points de vulnérabilité et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des espèces et des habitats d'oiseaux, notamment ceux de l'annexe 1 de la directive de 1979, de la Basse Vallée du Doubs, il convient de retenir les suivants :
- la dégradation de la qualité de l'eau. Si la qualité du Doubs s'est améliorée depuis quelques années, la situation est encore médiocre,
- l'abaissement sensible de la nappe alluviale associée au Doubs consécutif à l'enfoncement ponctuel du lit et aux extractions de matériaux alluvionnaires durant la deuxième moitié du XXe siècle. Ces dernières, désormais exclues du lit mineur, ont profondément modifié le cours d'eau, 100 ha de ballastière étant actuellement autorisés en lit majeur,

- les protections de berges qui empêchent la mobilité latérale de la rivière. Ces enrochements altèrent par endroit la capacité de mobilité latérale de la rivière et, en corollaire, diminuent la création des milieux alluviaux pionniers (zones humides latérales, mortes et bras, bancs alluviaux, rives abruptes sablonneuses, ...), autant d'habitats pour les espèces phares que sont le Guêpier, l'Oedicnème, la Sterne Pierregarin ou la Gorge Bleue,
- le remblaiement des "mortes" (nom vernaculaire des délaissés alluviaux),
- le dérangement de l'avifaune en période de nidification de certaines espèces très sensibles (Sterne, Guêpier, Hirondelle de rivage, Bihoreau, Râle des genêts, le Blongios nain, etc), par la fréquentation parfois désordonnée des promeneurs sur les berges et les grèves,
- la diminution des pelouses séchardes et des prairies alluviales,
- l'homogénéisation de la diversité structurale de l'ensemble pelouse-prairie-forêt alluviale,
- le raccourcissement des cycles sylvicoles,
- l'installation de décharges non contrôlées,
- la disparition des ripisylves et des forêts alluviales (aulnaies-frênaies-saulaies),
- la diminution de la proportion d'arbres morts, vieillissants ou à cavités (abritant certains pics).

4.2 Qualité et importance

Avec la Saône dont il est l'affluent principal, le Doubs est le plus important cours d'eau du Centre-Est de la France. Son histoire est mouvementée et sa vallée riche en activités humaines. Il naît sur le territoire de la commune de Mouthe, à 945 m d'altitude, d'une exsurgence au pied du massif boisé du Noirmont. 90 km à vol d'oiseau séparent la source de la confluence avec la Saône, mais une série de plis montagneux a fortement accru sa longueur.

Après un parcours montagnard encaissé dans le Jura plissé, le Doubs change d'orientation et se dirige vers le sud-ouest, dans une vallée relativement étroite. En amont de Dole, la pente diminue nettement et la rivière développe de nombreux méandres dans un lit majeur* atteignant 2 km de large. A l'aval de l'agglomération de Dole, au niveau de Parcey, elle reçoit la Loue, son principal affluent, puis gagne la plaine de la Saône avec laquelle elle conflue à Verdun-sur-le-Doubs, à 180 m d'altitude, après un dénivelé total de 765 m et 430 km.
La majeure partie de la basse vallée du Doubs est tapissée d'alluvions récentes, d'origine jurassienne, composées à 90 % de cailloutis grossiers à éléments calcaires dominants. L'histoire géologique de la rivière et de la région font que des alluvions d'origine alpine et vosgienne sont également présentes en basse vallée.

Le régime hydrologique est principalement de type pluvial. Le système de digues actuel est suffisant pour maîtriser les crues les plus fréquentes. Le Doubs bénéficie d'un certain espace de liberté au sein de cet interdigue.

La multiplicité des situations topographiques, hydriques et pédologiques créées par la dynamique du Doubs, sa capacité à les rajeunir et les relations entre chenal principal, nappe et systèmes latéraux, sont à l'origine d'une extrême diversité d'associations végétales et d'espèces.
Les formations ligneuses se composent de forêts riveraines relictuelles du fait des anciens déboisements effectués dans la vallée et surtout de la granulométrie peu favorable des sols.
En liaison avec ces forêts riveraines, on rencontre des saulaies arborescentes à Saule blanc, typiques des vallées alluviales à sédiments grossiers et à dynamique importante et des saulaies basses à saule gris, association d'un grand intérêt biogéographique.
Sur certains tronçons (digues, enrochements de berges), la disparition des formations arborées de saules est liée à la réduction de la dynamique fluviale et à l'abaissement de la nappe phréatique (extractions de graviers en particulier, enfoncement du lit du cours d'eau, pompages divers...).

Les milieux ouverts se composent de prairies et de pelouses :
- le groupement dominant de la vallée est représenté par des prairies mésophiles appartenant à l'arrhénathéraie. Elles sont fauchées en juin puis généralement pâturées.
- les sols les plus secs et les plus filtrants présentent des pelouses xérophiles peu développées et qui semblent se maintenir. Elles possèdent de nombreuses espèces subméditerranéennes rares.
- les dépressions sont colonisées par un groupement d'Europe centrale, rarissime en France et riche en espèces rares.
- les milieux humides à sols hydromorphes sont colonisés par des prairies hygrophiles* très fragmentaires.
- les "mortes" abritent des phalaridaies (formation végétale à Phalaris), groupement bien répandu et disséminé dans toute la vallée.
- enfin, les lieux inondés toute l'année, abritent des formations à Glycérie ainsi que des roselières élevées.

Le très haut intérêt de cette vallée porte sur l'originalité de la cohabitation des pelouses sèches rares et des prairies hygrophiles et mésophiles en secteur inondable.
Des groupements de végétaux aquatiques se développent dans les "mortes" et les anses calmes de la rivière :

- les parvoroselières, groupements partiellement immergés, constitués de grands hélophytes et d'espèces amphibies, au sein desquels on peut trouver des espèces telles que le Butome en ombelle, la Sagittaire, la Prêle des fleuves, etc.
- des formations végétales immergées, groupements à Potamot flottant, à Nénuphar ou à Hottonie des marais.
- des formations végétales flottantes (renoncules, nénuphars...), en superposition avec les milieux précédents.

En été et en automne, des groupements originaux de végétation temporaire d'émersion se développent avec la baisse du niveau de la rivière. On observe des formations de type pionnier avec la très rare Ache rampante et d'autres espèces très nitrophiles* qui se trouvent sur des substrats sablo-vaseux. Ces groupements fugaces traduisent le caractère vivant et constamment renouvelé de la vallée.

Les bancs de graviers, de sables et de galets présentent une végétation composite originale, en mosaïque, à caractère nitratophile marqué. Ce sont des groupements originaux, particulièrement bien développés dans la vallée du Doubs et qui semblent peu présents dans les vallées voisines.

Une végétation d'ourlets, installée au voisinage des saulaies et en clairière, couvre de grandes surfaces. Elle est dominée par les orties, les ronces et diverses lianes, comme la Cuscute d'Europe.

Cet éventail de milieux remarquables s'accompagne d'une faune très diversifiée et caractéristique des milieux aquatiques et humides.

En particulier, la richesse avifaunistique mérite d'être soulignée. Les bancs de graviers et les îles sont indispensables à certaines espèces comme l'Oedicnème criard, la Sterne pierregarin et le Petit Gravelot. Les berges abruptes rabotées régulièrement par la rivière sont colonisées par le Martin-pêcheur, le Guêpier d'Europe et l'Hirondelle de rivage.

La mobilité et l'érosion latérale sont des mécanismes naturels indispensables à leur maintien. Lorsqu'elles sont assez étendues, les roselières abritent les nids du Héron pourpré (et du Blongios nain non confirmé), espèces très rares en France. Les formations forestières (ripisylve, saulaies...) sont appréciées par le Gorge-bleue à miroir, les pics, ainsi que divers rapaces nocturnes et diurnes, tels que le Busard cendré ou le Busard des roseaux. Enfin, les prairies humides abritent le Râle des genêts, espèce nichant dans certaines parcelles à hautes herbes, et donc particulièrement menacée par les modifications culturales et la disparition des prairies.

Concernant les espèces, le Bihoreau gris est présents sur le site mais il niche principalement au centre ville de Dole depuis 1996 (Terraz, comm.pers.). Une colonie est recensée en 2005 sur un petit bois de pins noirs et de robiniers à 100 m des premières habitations (une école et des logements collectifs).
Il en est de même avec l'Aigrette garzette dont la présence est bien effective sur le site avec plus de 35 individus et le Busard Saint-Martin avec 9 couples connus sur le Finage (hors site ZPS, essentiellement en rive droite du Doubs) suivis par l'association Athenas dans le cadre d'un programme spécifique financé par Avenir du Territoire entre Saône et Rhin.
11 couples d'Effraie des clochers sont connus à ce jour, essentiellement dans les clochers et bâtiments publics des villages hors site Natura mais dont les zones de chasse incluent la ZPS.

L'inventaire entomologique a permis de mettre en évidence une grande variété de peuplements d'insectes, en particulier de libellules.

Quant aux poissons, ils trouvent dans ce secteur une grande diversité d'habitats. Une trentaine d'espèces sont présentes, ce qui en fait une des stations les plus riches de toute la France continentale. Parmi elles, certaines sont protégées au niveau européen, comme le Toxostome ou la Lamproie de Planer. Une autre espèce, la Bouvière, est un excellent indicateur de la qualité de l'eau, son cycle de reproduction nécessitant la présence d'un mollusque filtreur (ponte des #ufs dans la moule). Le Blageon, petit poisson fréquentant les eaux courantes et pures, est aussi présent sur le site. La présence de l'Apron reste à confirmer. Ce petit poisson de fond, endémique du bassin du Rhône, affectionne lui-aussi les eaux claires et oxygénées à fond de graviers.

Les batraciens sont également de bons indicateurs de la qualité écologique d'un milieu. 12 espèces, sur les 16 connues en Franche-Comté et en Bourgogne, ont été recensées dans ce secteur. La majorité est protégée au niveau national, voire européen, par exemple le Triton crêté.

Les mammifères sont eux-aussi bien représentés avec les Chauves-souris (Vespertilion de Daubenton, Vespertilion de Bechstein, etc.), et les rongeurs (Musaraigne aquatique, Musaraigne bicolore). La présence récente de la Loutre jusqu'au début des années 90 et celle du Castor d'Europe sur la partie Saône-et-Loire de la basse vallée du Doubs sont des données écologiques de première importance

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation)		I
M	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Etablissement public	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. (2000). Plan de gestion 1999-2003 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Girard. Dole Environnement et DIREN Franche-Comté, Dole, juin 2000, 190 pages, annexes, cartes, photographies.
- TERRAZ, L, BERNARDIN, D., CECINAS, A. (1997). Suivi scientifique annuel de la Basse Vallée du Doubs. Dole Environnement, Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Girard, Association de Sauvegarde du Doubs, Dole, août 1997, 7 pages (non publié).
- PAUL, J-P (2002). Expertise ornithologique de la ZICO FC07 Basse Vallée du Doubs. Dole Environnement, GNFC, DIREN, novembre 2002, 37 pages, annexes, cartes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Docob du site "Basse vallée du Doubs" . 2007. EPTB Saône-Doubs. DIREN-FC
- TOPIN. F. 2010. Etude et suivi des odonates sur le site Natura 2000 de la Basse Vallée du Doubs (39).Dole Environnement. EPTB Saône Doubs, DIREN-FC

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	ENSEMBLE URBAIN DE DOLE	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site a déjà fait l'objet d'une désignation au titre de la directive habitats naturels en 1998. Pour la directive oiseaux, une concertation avec les communes concernées a été menée en avril 2005 lors de 3 réunions locales spécifiques. Cette concertation a été réalisée en collaboration avec l'opérateur technique et les trois communautés de communes sous convention en charge de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000. Les réunions publiques ont permis d'expliciter les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation au titre de la directive oiseaux.

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs en cours d'élaboration.

Dans le cadre d'une vaste étude d'aménagement appuyée sur un diagnostic géomorphologique précis, mais également dans le cadre du Défi de l'Agence de l'eau RMC sur la confluence et du programme ATSR, des projets de renaturation sont à l'étude sur la Basse Vallée du Doubs et en

particulier sur la confluence Doubs-Loue-Clauge afin de regagner de la dynamique alluviale et de promouvoir la recréation naturelle d'habitats alluviaux. C'est également sur ce secteur que se trouve la Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Girard qui recouvre 125 ha entre le Doubs actuel et le vieux Doubs. La RNN est le lieu d'une gestion patrimoniale exemplaire en terme de qualité des habitats et des espèces. C'est également un lieu prisé pour les visiteurs et les actions pédagogiques.

Le périmètre déjà proposé au titre de la directive habitats naturels dans le département du Jura, trouve une continuité logique en Saône et Loire avec un site pilote sur lequel a été expérimentée la démarche d'établissement des documents d'objectifs Natura 2000. Le site fait l'objet d'une démarche d'élaboration de son document d'objectif que le Jura en coordination avec la révision du Docob coté Saône-et-Loire. La partie bourguignonne est également proposée au titre de la directive oiseaux.

Les réflexions conduites dans le cadre de l'Avenir du Territoire entre Saône et Rhin sur la basse vallée du Doubs suite à l'abandon du projet de liaison à grand gabarit et du Défi de l'Agence de l'eau confèrent une dimension supplémentaire à l'application de la directive habitats. Les deux démarches intègrent non seulement le même objectif, celui d'un développement durable, mais aussi une même méthode participative. Enfin, une étude sur les forêts alluviales, leur intérêt écologique, sociologique et paysager a été lancé sur l'ensemble de la région mais avec une attention particulière sur ce secteur majeur.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Public Territorial de Bassin Saône et Doubs

Adresse : Hôtel de Ville - Place de l'Europe 39100 Dole

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/basse-vallee-du-doubs-a345.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs, liaison Saône-et-Loire à la CA du Grand Dole, 54, rue André Lebon BP458 F-39109 Dole cedex
Tel : 03 84 79 78 46 / Fax : 03 84 79 78 43
nicolas.terrel@eptb-saone-doubs.fr
sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr
Docob réalisé